

Le retour de Bertrand Cantat, les contorsions de la mémoire et le droit à la nausée 05 avril 2011 par Michel Pruneau

L'auteur Wajdi Mouawad a pris l'initiative d'inviter son ami Bertrand Cantat à jouer de la musique dans une pièce de théâtre de Sophocle mettant en scène des femmes qui contestent le pouvoir et la force destructrice des hommes.

Que ce projet artistique fasse ressurgir le souvenir du meurtre odieux de Marie Trintignant est inévitable, mais il semble que pour certains, des mécanismes de défense ou de sublimation leur permettent de supporter la troublante association.

Dans un texte intitulé [Le droit de vivre](#), le chroniqueur culturel de La Presse Marc Cassivi défend le droit de Bertrand Cantat de pratiquer son art. Dans le même esprit, Au [98,5 FM](#), Marie-France Bazzo fait de même en magnifiant la fonction du pardon, qui appartenait jadis à la pensée religieuse.

Sans justifier le crime de Cantat, bien au contraire, les chroniqueurs confondent pourtant son droit de vivre et le choix artistique particulier qui soulève la controverse. Ils font le même amalgame pour défendre l'écrivain Louis-Ferdinand Céline et le cinéaste Roman Polanski. L'appréciation de la littérature de Céline n'entraîne aucune obligation à applaudir sa personne misogyne et antisémite. Il en va de même pour les chefs-d'œuvre cinématographiques de Polanski qui peuvent être appréciés comme tels, sans que rien ne nous oblige à acclamer le violeur que l'homme a déjà été. Mais ceux qui peuvent pardonner à Cantat, à Céline, à Polanski et même à Hitler un coup parti, n'ont pas à donner de leçons en posant le pardon comme une mesure du développement artistique ou intellectuel.

En ce sens, la directrice du TNM [Lorraine Pintal](#) va encore plus loin pour justifier l'invitation faite au chanteur de Noir Désir. Animée d'une certitude qui dépasse l'entendement, Mme Pintal n'hésite pas à déclarer : « je crois que le public est assez évolué pour comprendre que lorsque quelqu'un a purgé une peine et qu'il est libre, et que la société le considère comme libre, il est en droit de venir sur une scène ». Considérant la différence entre un public évolué et un public qui ne l'est pas, est-ce que l'Art est devenu une activité qui nous dicte ce que nous devons penser et ressentir?

Sur la page d'accueil de son site Web Wajdi Mouawad se présente lui-même en affirmant : « L'artiste, tel un scarabée, se nourrit de la merde du monde pour lequel il œuvre, et de cette nourriture abjecte il parvient parfois, à faire jaillir la beauté. » Heureusement, le mot « parfois » nous permet de penser que l'artiste peut manquer son coup, en regard de la beauté.

Que Bertrand Cantat aborde sa réhabilitation en réinvestissant l'espace artistique est une chose. Ceux qui l'aiment ont le droit de le retrouver. Mais qu'il fasse le choix de s'impliquer dans un projet qui aborde le thème de la violence masculine soulève des résistances psychiques qui ne doivent pas être oblitérées en utilisant une formule magique comme le pardon.

Au nom de la réhabilitation, et de la dette payée à la société, serions-nous prêts à accepter que l'ex-gérant et agresseur sexuel Guy Cloutier redevienne promoteur d'émissions pour enfants, même s'il s'agit de les prévenir des abus sexuels? Aussi odieux qu'ait été cet homme, il a la décence de demeurer dans l'ombre, ce qui nous évite de devoir prendre position pour ou contre son retour aux affaires.

Comme disait Simone Veil, à une autre époque qui ne semble pas vraiment révolue: « À force de nous obliger sans cesse à être pour ou contre, nous en sommes venus aujourd'hui à ne plus penser du tout. »

Devant l'enchevêtrement des libertés, la libre-pensée est-elle dissociable d'une certaine nausée qu'il faut assumer?